

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 12 novembre, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 20 octobre 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	52
Votants :	55
Pour :	55
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Béatrice ROLLAND représente Charles SOL, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard MERCIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Charles SOL, Serge EYMARD, Camille GERAUD, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Pierre DELMON, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Arlette VERDIER donne pouvoir à Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Remboursement des frais de recrutement d'un médecin généraliste

Vu les orientations générales adoptées lors du Conseil Communautaire du 21 mai 2014, les frais d'un cabinet de recrutement d'un médecin généraliste ont été inscrits au budget 2014.

Compte tenu des élections et de l'urgence, la Commune de Hautefort a fait l'avance des frais en début d'année 2014. Il convient désormais que le Conseil Communautaire délibère pour autoriser le Président à rembourser cette somme qui s'élève à 15 480 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

AUTORISE le remboursement des frais engagés d'un montant de 15 480 € TTC à la commune de Hautefort,
AUTORISE Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 13/11/2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.